



Présentation de l'appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains, NQU

16 février 2010

La mobilité au cœur des ÉCOquartiers

Direction de l'Aménagement et du Développement Territorial

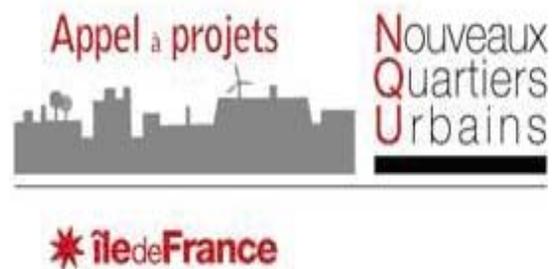
Jacqueline SAMULON, chargée de mission NQU et Paris

Julie RODRIGUEZ, assistante territoriale NQU

NQU :

le choix d'un appel à projets

Rappels sur la démarche





- ➔ Un processus : la déclinaison du projet de SDRIF fédère les acteurs autour de la démarche.
- ➔ Un cahier des charges : un outil de mise en œuvre de la transversalité et de vocabulaire partagé entre tous les acteurs.

Contexte...

- ➔ Mise en œuvre du SDRIF – déclinaison à l'échelle du quartier
Dispositif financé par le CPER au titre du GP3

Philosophie ...

- ➔ Début d'un long processus d'innovation des pratiques de l'aménagement et de la gestion, partenariat et accompagnement

et objectifs ...

- ➔ Exemplarité et diffusion de nouvelles pratiques de l'aménagement par l'accompagnement et le soutien financier à des collectivités qui s'engagent dans une **démarche qualitative et transversale**

Acteurs...

➔ Une évaluation collégiale des projets :

Comité technique (21 membres, président: Directeur UAD)

- *Services Région*° **MDPSDRIF, Direction des transports y compris sous direction voirie et déplacements (circulations douces)**, Direction de l'environnement, Direction de l'Aménagement et du Développement Territorial, Direction du développement économique
- *Institutionnels* dont **STIF**, IAU, CDC, ARENE
- *8 Experts* dont **1 expert Transport (CERTU)**

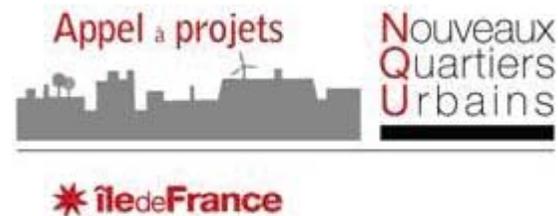
Jury (11 membres, Présidente Mireille Ferri)

- *Elus*
- *AMIF + CESR + EPFIF*

Méthode...évolutive

- ➔ Phases et marges de progression
- ➔ Avis présélection des projets
- ➔ Négociation avec les candidats (2 mois)
- ➔ Sélection des projets lauréats soumis à décision de la Commission permanente

Le choix d'un cahier des charges
exigeant,
décliné en 5 thématiques
17 critères



*Un appel à projets déclinant **les priorités et les objectifs** de la Région, à destination des **collectivités territoriales**...*

- ➔ **Rétroaction sur la ville existante**
- ➔ Répondre aux besoins sociaux des franciliens (offre de logements, emplois, services)
- ➔ Participer au développement local (emploi et formation, développement économique)
- ➔ **Limiter l'empreinte écologique du quartier** (en particulier eau et énergie)
- ➔ **Anticiper sur le fonctionnement du futur quartier**

Cahier des charges : Le NQU, une déclinaison qualitative du SDRIF en 5 thématiques et 17 critères

- ➔ **Cohérence territoriale** : géographie stratégique et prioritaire du SDRIF, desserte Transports en Commun, inscription territoriale
- ➔ Réponse à la crise du logement : effort quantitatif, adaptation aux besoins, mixité sociale
- ➔ **Mixité fonctionnelle et compacité**
- ➔ **Qualité environnementale** : ressources, **qualité des espaces publics**, risques et pollution, robustesse écologique (paysage, bords de fleuve)
- ➔ **Pratiques urbaines innovantes** : gouvernance, culture urbaine, gestion durable

12 critères qui déclinent la thématique des circulations douces

I AFFIRMER LA COHERENCE TERRITORIALE

1. S'inscrire dans la géographie prioritaire du SDRIF
2. S'appuyer sur une qualité de desserte en transports collectifs
3. Affirmer le rôle territorial du quartier
4. S'inscrire dans le contexte urbain local, l'histoire du lieu et être en capacité de rétroagir sur la ville

III ORGANISER LA MIXITE DES FONCTIONS URBAINES ET LA COMPACTE

8. Assurer la mixité des fonctions et des usages
9. Intégrer l'économie dans la ville
10. Concevoir la ville dense et compacte

12 critères qui déclinent la thématique des circulations douces

IV INTEGRER LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DU PROJET

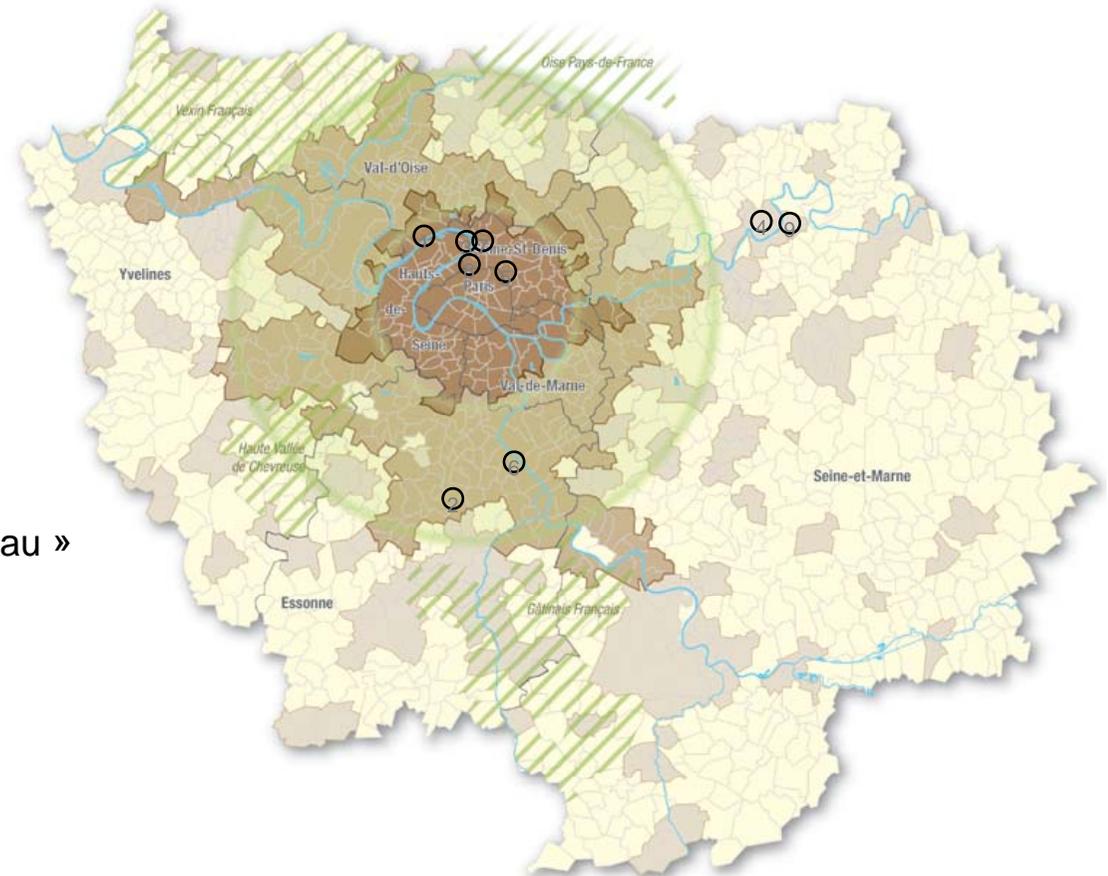
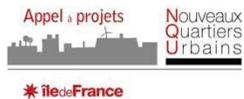
- 11. Economiser les ressources naturelles
- 13. Soigner la qualité des espaces publics urbains

V FAIRE EVOLUER LES MODES DE FAIRE ET LES PRATIQUES URBAINES

- 15. Améliorer la gouvernance du projet
- 16. Favoriser l'émergence d'une nouvelle culture urbaine
- 17. Penser la gestion durable du quartier en intégrant la mutabilité, la réversibilité et l'adaptabilité

Où en est-on aujourd'hui?

- ➔ **Une première session achevée: 27 candidats puis présélection de 11 projets et sélection de 9 projets lauréats à la Commission Permanente de juillet 2009**

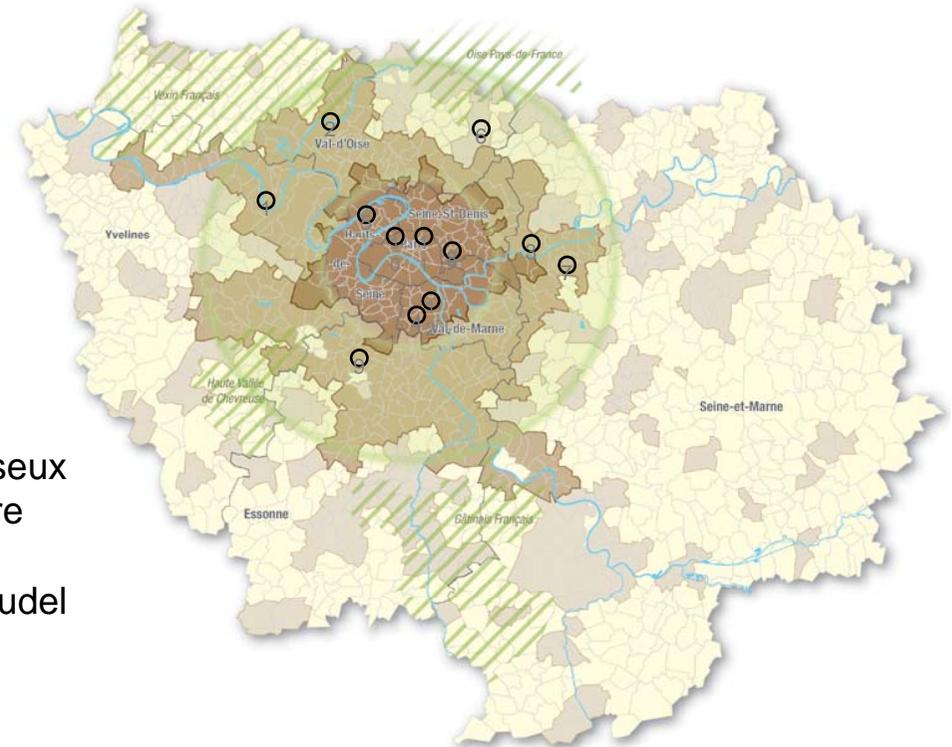


1. Argenteuil (95) « Porte de Saint Germain »
2. Brétigny-sur-Orge (91) : « Clause Bois Badeau »
3. Ile-Saint-Denis (93) : « Quartier Fluvial »
4. Meaux (77) : « Foch- Roosevelt »
5. Pantin (93) : « Gare de Pantin »
6. Ris-Orangis (91) : « Docks de Ris »
7. Saint-Denis (93) : « Gare Confluence »
8. Saint-Ouen (93) : « Docks de Saint-Ouen »
9. Trilport (77) : « Cœur de Ville »

Où en est-on aujourd'hui?

- ➔ Une deuxième session en cours : 33 candidats, les futurs lauréats seront sélectionnés cette année 2010 parmi 12 projets déjà présélectionnés (depuis octobre 2009).
- ➔ Le jury de sélection de la deuxième session a eu lieu les 11, 12 et 15 février 2010.
- ➔ Cette proposition sera soumise au vote des élus courant 2010

1. Carrières-sous-Poissy, une nouvelle centralité
2. CA Cergy-Pontoise, Quartier durable ZAC Bossut
3. Chelles, site Castermant
4. Chevilly Larue, Quartier Anatole France
5. Colombes, Colombes La Marine
6. CC Roissy porte de France, éco quartier Louvres-Puiseux
7. CA Marne et Gondoire, Cœur urbain Marne et Gondoire
8. Montreuil, M'Montreuil
9. CA Plateau de Saclay, Quartier du Lycée Camille Claudel
10. Paris 17ème, Projet Clichy Batignolles
11. Paris 19ème, Projet Claude Bernard Mac Donald
12. Vitry sur Seine, L'Arc Sud



NQU, premiers enseignements
tirés des réponses mobilité et
circulations douces,
espaces publics

La spécificité de chaque projet

- ➔ Détermination précoce des contraintes et des potentiels liés au site de projet
- ➔ Echelle, périmètre de projet et mobilité
- ➔ Documents d'urbanisme
- ➔ L'ingénierie de projet
- ➔ L'état d'avancement

Des réponses multiples et spécifiques

➔ Conception de quartiers susceptibles d'évoluer, de typologies et localisation diversifiées :

-Gare / Fleuve et bords de fleuve

Exemple Saint Denis Confluence, Brétigny sur Orge, Pantin, lauréats NQU 1

- Friches : industrielle, militaire, ferroviaire, urbaine

Exemple L'Isle Saint Denis lauréat NQU 1, Cergy Pontoise présélectionné NQU 2

- Renouvellement urbain

Exemple Colombes, présélectionné NQU 2

- Densification du tissu existant : Cœur de ville, quartier de transition

Exemple Meaux, lauréat NQU 1

-Extension urbaine (en ex ville nouvelle, bourg rural)

Exemple de Trilport, lauréat NQU 1

-Recomposition urbaine, créatrice de nouvelle centralité

Exemple de Carrières sous Poissy, présélectionné NQU 2

Quelques exemples parmi les projets lauréats de la première session

L'Isle Saint Denis

Le parti d'aménagement : Un quartier piétonnier sans voitures

- En amont aide de la Région...Etude prototype « déplacements, circulations et stationnement dans l'optique d'un quartier « sans voiture »
- La gestion des accès, un principe de stationnement limité à un seul quai



La création d'une passerelle de désenclavement

La liaison fluviale St Denis La Défense

Le développement de modes alternatifs

La qualité des espaces publics en lien avec l'environnement et les usages

Question :
risque de sécurisation
résidentialisation ?



Saint Denis Confluence

- Organisation du parti d'aménagement autour du pôle gare et du « croisement » de deux lignes de tram
- Mail piétonnier dans la prolongement du plateau piétonnier du centre ville de Saint Denis
- La priorité aux usages dominants et la place aux déplacements doux, zone 30
- 4 ha espaces verts, supports circulations douces
- Offre d'itinéraires cyclables le long du canal et des plate-formes tram
- Réduction des stationnements voiture et mutualisation des parkings
- Parkings à vélo avec gardiennage
- 1 ou 2 stations Vélos partagés
- Démarche de démocratie participative
- Gestion de chantier : Réduction de la circulation des camions par enlèvements des déchets par voie fluviale



s'appuyer sur le développement du pôle de transports pour intensifier la ville, en favorisant la mixité et la compacité
80 000 usagers prévus à terme par jour sur le pôle gare



Pantin

Espaces publics et rétroaction sur la ville

Composition et hiérarchisation de la trame viaire

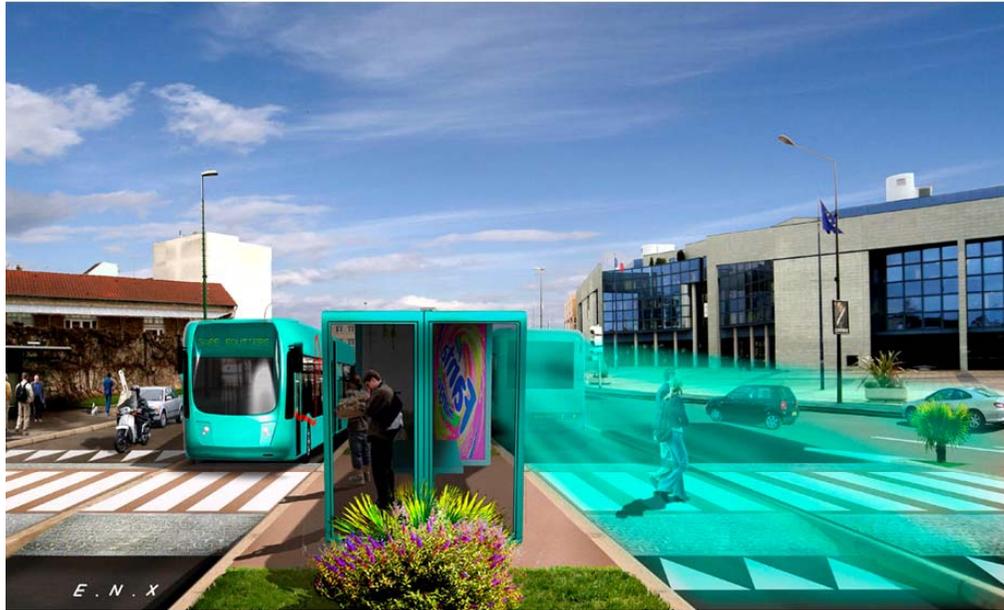
Conception des ilots à l'échelle du piéton

Environnement/ circulation et usages

Souhait de limitation des livraisons par site internet en relation avec les supermarchés

Vélopartage entre les résidents

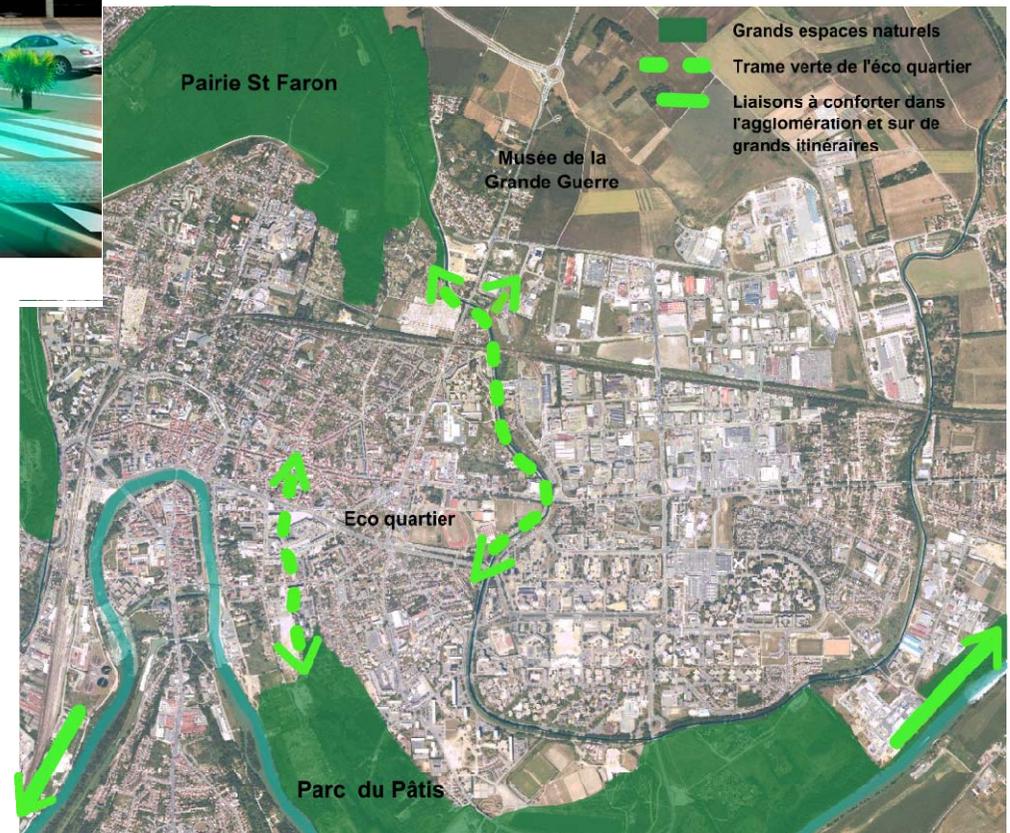
Meaux



Un Eco-quartier intégré dans la ville, qui résorbe fracture urbaine existante entre le centre ville/faubourg et les quartiers ZUS, outil de « couture urbaine »

La « colonne vertébrale » de l'écoquartier NQU de Meaux (lauréat 1ère session) : un TCSP type bus à haute qualité de services

L'échelle de l'agglomération ?



Brétigny sur Orge

Une bonne desserte par la francilienne : Un quartier de gare, qui offre d'autres choix que la voiture par la proximité des transports collectifs (à 40 minutes de Paris en RER)

Nécessité de privilégier des alternatives avec circulations douces, liaisons piétonnes, cyclistes



Maillage viaire conçu pour améliorer la liaison gare / Francilienne / Centre ville

Deux types de circulations douces : LIEN VILLE NATURE

Des circulations douces dans la « mosaïque verte »
(liaison avec la vallée de l'Orge)

Des circulations le long des rues, sous forme de pistes cyclables en site propre ou sur des voies partagées.



Bretigny phasage pôle gare

Quelques exemples parmi les projets présélectionnés de la deuxième session

Carrières sous Poissy: traitement d'espaces publics en entrée de ville, réflexion sur le stationnement dans le cadre du PLU, idées de parkings mutualisés à l'îlot, bac piétons/vélos envisagé en attente de la création d'un pont sur la Seine

Colombes: bonne desserte en TC du fait de la localisation, 80% des voies en circulations douces, utilisation des parkings HLM afin de renforcer le caractère piétonnier du site, travail sur accès à la Seine malgré autoroute

Cergy-Pontoise: desserte de bus de qualité, mail piéton et cycliste, passerelle Au-dessus de l'A15, recherche de l'intermodalité

Paris 19ème Claude Bernard – Mac Donald: mutualisation partielle des parkings mixité fonctionnelle renforcée, lien au canal, intégration des trames TC, Qualité des espaces publics en lien aménagement corridor tram et gare

Quelques pistes pour conclure

La suite attendue en 2010...

- ➔ Le suivi et l'accompagnement des projets lauréats sur la base des conventions de partenariat et de financement avec les communes lauréates
- ➔ L'évolution des conceptions, des modes et pratiques de l'aménagement avec des réflexions et dialogues chez tous les acteurs, instructeurs, décideurs, candidats et partenaires
- ➔ La valorisation de la démarche à mettre en œuvre : **effet d'exemplarité auprès de tous les candidats**, expositions, échanges d'expériences, colloque...
- ➔ L'évaluation des deux premières sessions

Déjà, quelques exemples de points à faire progresser

- ➔ la cohérence territoriale (segmentation vision trop locale, absence de vision intercommunale, définition du périmètre de projet) → incidences sur les liaisons aux différentes échelles
- ➔ des réflexions insuffisantes sur la population et les modes de vie, les usages, → incidences sur les différents modes de stationnements
- ➔ l'identité du quartier, les cultures urbaines
- ➔ la représentation graphique du projet (topographie, courbes de niveau et pentes...)

La politique régionale et faveur des circulations douces

Deux modalités de subventions régionales



Contrats « réseau vert »

Programmation **triennale** sur la base d'un projet global et structuré
La collectivité s'engage sur **trois années de réalisations**, la Région s'engage sur **trois années de subventions**

Tous les projets sont subventionnables, quels que soient la localisation, le type d'aménagement (voirie, stationnement)



« Itinéraires régionaux »

Subvention pour **un projet** : un dossier = une subvention

Eligibles : uniquement les itinéraires desservant collèges, lycées, gares, le long des routes départementales, le long des grands axes du Plan régional des circulations douces (Seine, Marne, etc.) + les plans de stationnements vélos + les plans de jalonnement vélos

ANNEXE 1/1

La politique régionale en faveur des circulations douces

La politique régionale en faveur des circulations douces

Deux modalités de subventions régionales



Contrats « réseau vert »

Programmation **triennale** sur la base d'un projet global et structuré
La collectivité s'engage sur **trois années de réalisations**, la Région s'engage sur **trois années de subventions**

Tous les projets sont subventionnables, quels que soient la localisation, le type d'aménagement (voirie, stationnement)



« Itinéraires régionaux »

Subvention pour **un projet** : un dossier = une subvention

Eligibles : uniquement les itinéraires desservant collèges, lycées, gares, le long des routes départementales, le long des grands axes du Plan régional des circulations douces (Seine, Marne, etc.) + les plans de stationnements vélos + les plans de jalonnement vélos

La politique régionale en faveur des circulations douces

Quels aménagements financés?

- ➔ Pistes cyclables uni ou bidirectionnelles
- ➔ Bandes cyclables
- ➔ Zones 30
- ➔ Voies vertes
- ➔ Aires piétonnes
- ➔ Stationnements vélos
- ➔ Jalonnement cyclable
- ➔ Étude « schéma directeur modes doux »
- ➔ Passerelles

Appel à projets

Nouveaux
Quartiers

Merci de votre attention

 île de France